

## 6 Société et Culture

## Colère des retraités

## Ils exigent le paiement de leurs pensions

R.H.A

Libreville/Gabon

Après la grogne de février dernier, la Postbank a une fois de plus fait exploser la colère des retraités hier matin, dans ses différentes agences.

LES retraités de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ont investi le siège la Poste SA hier matin à Libreville. Au-delà du siège social de la Poste, ils ont momentanément barré le boulevard de l'Indépendance, rendant difficile la circulation au centre-ville. Objectif : faire entendre leur mécontentement quant au non-paiement de leurs pensions à date échue par la Postebank. En clair, les manifestants

fustigent la lenteur administrative des deux administrations concernées par cette opération de paiement. Ce, d'autant plus que les deux structures sont censées émettre les chèques permettant aux ayants-droit d'entrer en possession de leur dû dans les délais requis.

« Je suis ici depuis 7 h00 du matin et c'est à 11h qu'on me dit que je ne peux pas toucher mon argent. Pourquoi ne pas avoir mis de note pour qu'on ne perde pas notre temps ici ? Nous sommes dans un pays où les retraités sont traités comme des misérables. Il n'y a qu'à voir ce qui nous est servi aujourd'hui! », s'indignait un sexagénaire, visiblement remonté.

Et un autre de renchérir : « Les informations avancées par l'administration de la



Photo : R.H.A

Le non-paiement de leurs pensions est la raison de la grogne des retraités hier matin à Libreville.

Postebank n'étaient pas plausibles. C'est le dernier billet de banque qu'il me restait. Comment vais-je rentrer chez moi, et revenir demain matin? ».

C'est, en effet, après une longue attente que l'information selon laquelle le paiement ne pouvait pas être effectif hier a été donnée aux pensionnaires. En

principe, ce paiement devait se faire samedi dernier. Malheureusement ce jour n'étant pas ouvrable, les concernés ont dû se rendre hier matin dans l'espoir

d'entrer en possession de leur argent. Ce qui n'a pas été le cas.

Ce non-paiement serait justifié par le non décaissement du chèque de paiement par la CNSS. « Jusqu'à hier, nous n'étions toujours pas en possession du chèque. La CNSS n'a pas laissé le chèque auprès de la BEAC (Banque des Etats de l'Afrique centrale, ndlr) à temps. Ce n'est que ce matin qu'elle l'a fait. Nos équipes sont à pied d'œuvre. La situation devrait rentrer dans l'ordre et les retraités seront payés au plus tard le 6 mars », a confié un responsable de la CNSS ayant requis l'anonymat.

Une information qui a visiblement été mal digérée par les retraités, qui ont exprimé leur ras-le-bol en barrant la voie publique.

## Enseignement supérieur/Université Omar Bongo Une grève à deux vitesses

P.M.M

Libreville/Gabon

L'ENTRÉE principale de l'Université Omar Bongo (UOB) était barricadée hier, suite au mouvement de grève déclenché par les responsables du Syndicat national des enseignants-chercheurs (SneC-UOB) et ceux de la Force de réflexion et d'actions pour l'enseignement supérieur (Frapes). Les deux Syndicats conduits par Mike Moukala Ndoumou et Tom Frédéric Mambenga Ylagou réclament le départ du recteur de l'Université Omar Bongo, Marc-Louis Ropivia, à qui ils reprochent la mauvaise gestion de l'université et l'injure à l'endroit des enseignants. « Lorsqu'un administratif



Photo : SNN

Dieudonné Robert Obanga, secrétaire général de l'UOB, s'exprimant au nom du recteur.

s'inscrit dans une opération d'injures et outrage vis-à-vis de ses collègues, alors, pour les syndicats, il n'appartient plus à notre corps. Aussi, lorsque vous gérez mal l'institution, vous êtes exclu de l'administratif qui est voulu par les enseignants et chercheurs. Voilà

pourquoi nous attirons l'attention du gouvernement pour dire que nous ne voulons plus de Ropivia comme recteur de l'Université », a fait savoir Mike Moukala Ndoumou, président du SneC-UOB.

« Près de cinq ans après son passage à la tête de cette



Photo : SNN

Les responsables du SneC-UOB et de la Frapes réclament le départ du recteur.

institution, nous assistons à la régression de l'Université et à une gestion autocratique de l'institution », ajoute Tom Frédéric Mambenga Ylagou de la Force de réflexion et d'actions pour l'enseignement supérieur (Frapes). Ces deux enseignants et

responsables des syndicats de l'UOB ont clairement exprimé leur mécontentement et, au nom de tout le corps enseignant, ont déclenché ce mouvement d'humeur. Certains responsables de la première université gabonaise, rencontrés hier,

ont dit être surpris par la décision des grévistes et s'interrogent sur leurs réelles motivations. « Le SneC et la Frapes ont convoqué une assemblée générale il y a un peu plus de deux semaines, à laquelle n'ont pas pris part l'ensemble des enseignants. A l'issue de cette rencontre, ils ont réclamé le départ du recteur. Nous ignorons si tout le corps enseignant y adhère. Ils ont décidé de geler les cours. Nous sommes étonnés, d'autant que la plupart des enseignants sont à leurs postes », a souligné Dieudonné Robert Obanga, secrétaire général de l'UOB.

Hier, à notre passage sur les lieux en fin de matinée, les activités semblaient se dérouler normalement à l'UOB.

## Assistance aéroportuaire/Assemblée générale du SYAAAP Un préavis de grève de cinq jours sur le bureau du directeur général

C.O.

Libreville/Gabon

APRÈS plusieurs assemblées générales (AG) tenues ces trois dernières semaines, le Syndicat des agents de l'assistance aéroportuaire (SYAAAP) et le personnel de Handling partner Gabon (HPG), logés dans les locaux de l'Aéroport Léon Mba de Libreville, ont décidé, la semaine dernière, de déposer un préavis de grève sur la table de leur directeur général, Jean Michel Schweitzer, pour demander le départ du directeur financier, Jean René Tomo Obiang, au comportement de "dicta-



Photo : Chris OYAME

Le bureau du SYAAAP, après sa rencontre avec la direction générale de Handling partner Gabon.

teur", selon eux. Ce préavis de grève, qui a pris effet depuis hier, lundi 5 mars 2018, expire vendredi prochain. Pour ces professionnels de l'assistance aéroportuaire, cette

décision fait suite à la réunion de conciliation consécutive aux préavis de grève des 14, 15 et 16 février 2018 portant sur 7 points de revendication. Selon eux, 4 points mi-



Photo : Chris OYAME

Les agents attentifs aux propos de leurs leaders.

neurs ont trouvé satisfaction à ce jour. Ceux restants ont trait au départ du directeur financier, aux cotisations à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), à la prime excep-

tionnelle et au remboursement des frais de formation.

Pour les syndicalistes, ces revendications devaient être discutées entre le syndicat et la direction gé-

rale. Ce qui n'aurait pas été fait.

« Nous avons le devoir de protéger les intérêts moraux, financiers et socio-économiques de nos membres, mais aussi de penser à la survie de l'entreprise, qui est notre seule source de revenus. C'est pourquoi, nous disons que tant que monsieur Jean René Tomo Obiang est directeur financier ici, nous resterons en grève. Nous avons déposé un préavis de 5 jours qui court jusqu'à vendredi. Passé ce délai, si le directeur financier est toujours là, nous entrons en grève », a déclaré, hier, le SG du SYAAAP, Vincent de Paul Lengoma.